



Commission Régionale Football Loisirs

Et Bariani

SAISON 2017/2018

PROCÈS-VERBAL N°12

Réunion du : mercredi 22 novembre 2017

Président : M. MATHIEU.

**Présents : MM. GORIN - THOMAS - DARDE - LE CAVIL - ELLIBINIAN
(représentant CRA).**

Excusés : MME. GOFFAUX - MM. DELPLACE – DUPUY.

<u>INFORMATIONS</u>

<u>Terrains</u>

RAPPEL :

Suite à une erreur administrative sur le site de la Ligue, la Commission confirme que DENTISTES PARIS (Bariani-Poule B) et APSAP VILLE PARIS (Bariani-Poule C) jouent bien sur le terrain stade de la Porte de Bagnolet, situé au 72 rue Louis Lumière, à Paris (75020) et non au complexe sportif Louis Lumière N°1 situé au 30 rue Louis Lumière à Paris (75020).

<u>Feuilles de matchs manquantes</u>

Le résultat de la rencontre doit être enregistré par l'équipe recevante sur le site de la LPIFF dans les 24 heures suivant la rencontre et l'envoi de la feuille de match doit se faire dans les 48 heures suivant la rencontre.

En cas de feuille de match manquante, après un délai de 15 jours suivant la date de demande de la Commission Loisir, l'équipe recevante aura match perdu par pénalité (0 point / 0 but). L'équipe visiteuse aura match gagné et conservera son nombre de buts marqués.

FRANCILIEN**Poule B**

20008049 – CAILLOUX / NUAMCES du 13/11/17

20008051 – ELLIPSE / ASAC FOOTBALL du 13/11/17

Poule C

20008184 – RUBELBOC / PANTHEON du 13/11/17

BARIANI**Poule A**

20010289 – COCINOR / PRODUCTEURS PASSOGOL du 13/11/17

20010290 – ARTILLEURS / TELECOM RECHERCHES du 13/11/17

Poule B

20010381 – LOTO NEUILLY BOULOGNE / TROPICAL du 16/11/17

COUPES**Franciliens**

Tour de cadrage : Les matchs se joueront le 18/12/17 sur le terrain du premier nommé.

AVIATION CIVILE / CIGALES (stade Lenglen N°1 à Paris (75015).
ALFORTVILLE 1 / IENA SPORT.

Bariani / Supporters

Tour de cadrage : Les matchs se joueront le 18/12/17 sur le terrain du premier nommé.

NEUILLY OLYMPIQUE / LIVERPOOL France
SUPP.LYON / BLUE STARS
BAGATELLE OLYMPIQUE / DIAC
ESSEC / LOKOMOTIV 2 GARES
TELECOM RECHERCHE / SUPP.MONACO

CHAMPIONNAT**Samedi Matin****Poule A****N° 20007413 – SPORT FOOT / AVOCATS SC du 18/11/17**

Après avoir pris connaissance de la pièce versée au dossier (courrier de SPORT FOOT), la Commission décide :

Match perdu par forfait à SPORT FOOT (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à AVOCATS SC (5 buts / 4 points).

N° 20007421 – VEMARS ST WITZ FC / CANAL+ AS du 25/11/17

La Commission prend note du courrier de VEMARS ST WITZ et lui demande d'informer son adversaire du changement d'horaire (11h30 au lieu de 10h00).

N° 20007411 – ENORME FC / JEUNES STADE ENT.S du 18/11/17

La Commission décide de reporter cette rencontre à une date ultérieure.

Poule B**N°20007793 – CORMELLES AC / TROMBLONS MIDI du 25/11/17**

Suite à l'indisponibilité du terrain, la Commission décide d'inverser la rencontre qui se déroulera au stade Tour à Parachute, 7 avenue de la Porte de Choisy à Paris (75013), coup d'envoi à 09h00.

N°20007797 – PUISEUX LOUVRES 95 / PARISIENS du 02/12/17

La Commission prend note du courrier de PUISEUX LOUVRES 95 et lui demande d'informer son adversaire du changement d'horaire (11h45 au lieu de 10h00).

Franciliens**Poule B****N°20008037 – ELLIPSE / CAILLOUX du 16/10/17**

En l'absence de la feuille de match réclamée le 25/10/17, la Commission décide :

Match perdu par pénalité à ELLIPSE (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à CAILLOUX (3 buts / 4 points).

Bariani**Poule A****N°20010269 – ANCIENS ESCP / CAP 12 du 02/10/17**

La Commission confirme la décision prise lors de sa réunion du 11/10/17, de donner match perdu par pénalité à CAP 12.

Poule C**N°20010472 – ALICE FOOT / ENA du 13/11/17**

La Commission confirme le résultat acquis sur le terrain, à savoir :
ALICE FOOT = 3 / ENA = 2.

N°20010462 – APSAP VILLE PARIS / BLUE STARS du 16/10/17

En l'absence de la feuille de match réclamée le 25/10/17, la Commission décide :

Match perdu par pénalité à APSAP VILLE PARIS (0 but / 0 point) pour en attribuer le gain à BLUE STARS (2 buts / 4 points).

Prochaine réunion : mercredi 29 novembre 2017.